



# Lettre économique d'Algérie

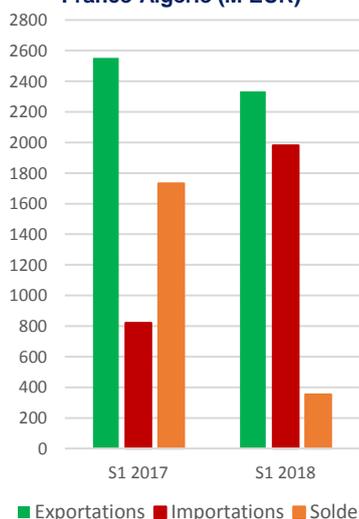
N° 73 – juillet-août 2018 (31/08/18)

© DG Trésor

## Economie

### Les échanges commerciaux bilatéraux au 1<sup>er</sup> semestre 2018

Evolution du commerce de biens  
France-Algérie (M EUR)



Source : douanes françaises

D'après les Douanes françaises, les échanges commerciaux entre la France et l'Algérie ont légèrement progressé (+1% à 4,3 Mds EUR) à l'issue du 1<sup>er</sup> semestre 2018 par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2017. Au cours de la période, la France voit une **baisse de ses exportations** (-9% à 2,3 Mds EUR) et une **forte progression de ses importations** (+16% à 2 Mds EUR). Par conséquent, **l'excédent commercial est divisé par cinq à 353 M EUR**. D'après les Douanes algériennes, la France s'imposerait à l'issue de ce semestre comme **le 2<sup>nd</sup> partenaire commercial de l'Algérie**, derrière l'Italie, **se maintenant comme son 2<sup>nd</sup> fournisseur**, derrière la Chine, et s'établissant comme **son 3<sup>ème</sup> client**, derrière l'Italie et l'Espagne.

Le recul des exportations françaises s'explique tout d'abord par **la chute des ventes de véhicules finis** (-40% à 196,7 M EUR). Il est aussi largement dû à **l'effondrement des exportations de produits raffinés** (-75% à 43,2 M EUR). Enfin, **le recul des exportations de produits agroalimentaires** (lait en poudre notamment mais également condiments, sucres...), de produits sidérurgiques de base, de machines – appareils électriques et électroniques – est également marqué. Néanmoins, ces replis sont partiellement compensés par 1) **le redressement des exportations de céréales** (+64% à 379,8 M EUR), grâce à un rebond des quantités vendues (+79% à 2,1 Mt) et des cours du blé 2) **la reprise des exportations de matériel roulant** (x18 à 91,3 M EUR) suite à la livraison de locomotives et autorails Coradia par Alstom et 3) **la progression des ventes de bovins et ovidés vivants** (x2 à 58,3 M EUR) jusqu'à la fermeture du marché en juillet pour cause de fièvre aphteuse. Enfin, on constatera une légère hausse de la valeur des exportations de produits pharmaceutiques (+4,3% à 285,5 M EUR).

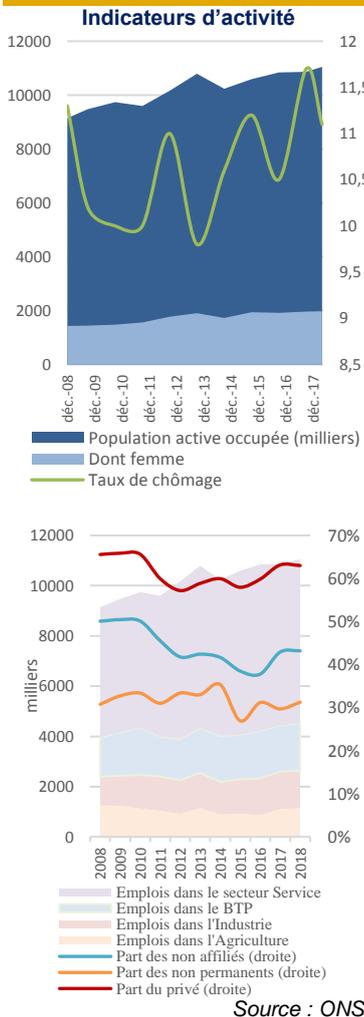
Quant à la hausse des importations françaises, elle s'explique majoritairement (à 85%) par **le bond des achats de pétrole brut** (+33% à 1,1 Mds EUR) et dans une moindre mesure (10%) par **la hausse des importations de produits raffinés** (carburéacteurs et GPL ; +11% à 383 M EUR). Ces évolutions sont le produit à la fois de **l'augmentation des volumes importés** (+22% pour le pétrole brut au 1<sup>er</sup> semestre 2017) et de **la hausse des cours** (+21% pour le prix moyen du baril de Brent en g.a). Enfin, même si les montants sont encore marginaux, on notera l'augmentation substantielle des achats de **dattes** (+29% à 18,2 M EUR), de **téléphones cellulaires** suite à l'arrivée des téléphones Condor en France (x33 à 1,6 M EUR) et de **machines à laver** (x6 à 1,2 M EUR) **grâce notamment à la montée des exportations de Brandt**.

Ainsi, la flambée de la facture énergétique française explique une part importante de la dégradation de la balance commerciale avec l'Algérie, celle-ci pâtissant non seulement de **la hausse des cours des hydrocarbures** et de **besoins d'approvisionnement croissants** mais également de **la fermeture temporaire de plusieurs raffineries françaises**. De même, **les restrictions aux importations de véhicules finis en Algérie** combinées à la montée en puissance de son industrie de montage, tout comme **l'interdiction d'importation de près de 900 familles de produits finis depuis janvier 2018**, semblent désormais peser sur les exportations françaises.



**Economie**

**Publication du rapport ONS sur l'activité, l'emploi et le chômage pour avril 2018**



Malgré l'augmentation de la population active de 2,8%, à 12 426 000 individus entre avril 2017 et avril 2018, **le taux de chômage a diminué sur la même période et pointe désormais à 11,1% de la population active**, contre 12,3% un an auparavant. La hausse de l'emploi s'est plus précisément faite à la faveur de l'emploi masculin, dont la population occupée a augmenté de 3,5% contre une légère diminution de la population occupée féminine. En somme, le taux d'activité (population active/population en âge de travailler) est resté quasi stable, à 41,9% (66,7% pour les hommes et 16,6% pour les femmes). **Il y a eu au total environ 280 000 emplois nets créés entre avril 2017 et avril 2018. La création d'emploi s'est majoritairement effectuée via des contrats non permanents (+230 000 emplois)**, alors qu'à l'inverse 41 000 emplois permanents ont été détruits. Par ailleurs, on dénombre 86000 nouveaux employeurs et indépendants.

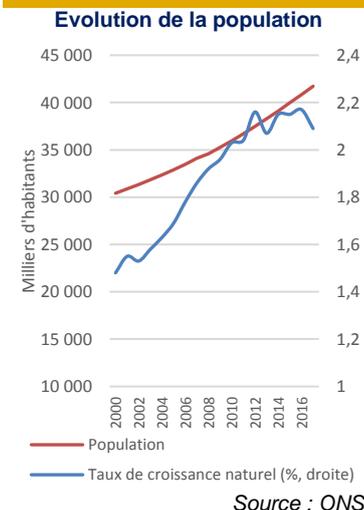
**C'est le secteur privé qui est à l'origine des créations d'emplois** (350 000 créations d'emplois sur la période) tandis que le secteur public a vu ses effectifs baisser de 70 000. **Le secteur privé absorbe désormais 63% de l'emploi** contre 59,5% l'année précédente. Parallèlement, les personnes déclarées à la sécurité sociale ont diminué de 2,7% par rapport à avril 2017 (mais augmenté de 1,2% par rapport à septembre 2017) tandis que les personnes non déclarées ont affiché une augmentation de 10,5%, à 4 774 000, soit 43% de l'emploi total et 69% de l'emploi privé.

Par secteur d'activité, le secteur des services est celui qui emploie le plus avec 58% de l'emploi total mais le volume de personne employées n'a pas augmenté. A l'inverse, **le secteur agricole, qui absorbe seulement 10,4% de la population active, a vu son emploi augmenter de 23,5%**. C'est ensuite le secteur du BTP (17% de l'emploi) qui a le plus recruté, avec une croissance de l'emploi supérieure à 5%. Le secteur industriel, 13% de l'emploi, a pour sa part enregistré une légère baisse de 0,8% par rapport à avril 2017.

Sur le plan du chômage, ce sont les jeunes qui sont le plus touchés, **les 16-24 ans affichant un taux de chômage de 26,4% avec toutefois une nette amélioration par rapport à avril 2017 (29,7%)**. Plus précisément, le taux de chômage des individus avec un niveau d'instruction supérieur s'est établi à 27,5%, contre 22,1% pour ceux avec un niveau secondaire, 38,3% pour ceux avec un niveau moyen et 10,1% pour ceux avec un niveau primaire. Par ailleurs, réparti par sexe, les femmes enregistrent un taux de chômage de 19,5% (-1 pt par rapport à l'année dernière) et les hommes de 9% (-1,1 pt).

**Economie**

**Point sur l'évolution démographique de l'Algérie au 1<sup>er</sup> janvier 2018**



D'après l'ONS, la population algérienne a connu **un accroissement naturel de 870 000 personnes au cours de l'année 2017 (+2,1%, contre +2,2% un an auparavant)** pour s'élever à **42,2 millions d'habitants** au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Du fait de l'importante natalité (3,1 enfants par femme en moyenne en 2017, soit 1,06 million de naissances), la part des individus âgés de moins de 15 ans est passée de 29,3% à 29,7%. **La mortalité a légèrement augmenté**, passant de 180 000 décès en 2016 à 190 000 en 2017. **L'espérance de vie à la naissance reste inchangée et stagne à 77,6 ans** (76,9 pour les hommes et 78,2 pour les femmes). Le ratio de dépendance (défini comme la population âgée de -15ans et +60 ans rapportée à la population âgée de 15 à 60 ans) a nettement augmenté, à 63,5 en 2017 contre 61,8 l'année précédente.

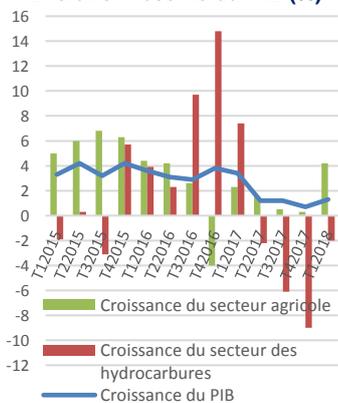
Sur les projections faites par l'ONS, **le taux d'accroissement naturel devrait ralentir progressivement dès 2019, avec une population atteignant 51,4 millions d'ici 2030 et 57,6 millions d'ici 2040. Le ratio de dépendance devrait augmenter à 70 d'ici 2025**, puis retomber à 66 d'ici 2040, les naissances nombreuses d'aujourd'hui devenant les actifs de demain.



**Economie**

**Comptes nationaux du premier trimestre publiés par l'Office nationale des statistiques (ONS)**

Evolution récente du PIB (%)



Source : ONS

Selon le [rapport de l'ONS](#), la croissance du PIB a été de 1,3% au premier trimestre 2018 en glissement annuel. C'est un rythme nettement inférieur à celui enregistré lors de la même période de 2017 (3,4%) mais supérieur à celui du trimestre précédent (0,7%).

Le secteur des hydrocarbures continue de contribuer négativement à la croissance, à -2% ce trimestre, contrastant avec la croissance de +7,4% du premier trimestre 2017. La croissance négative du secteur est toutefois largement inférieure à celle enregistrée au trimestre précédent (-9,9%). D'après le ministre de l'Énergie, la mauvaise performance du secteur au cours du premier trimestre 2018 s'expliquerait essentiellement par des opérations de maintenance sur plusieurs installations pétrolières et gazières.

A l'inverse, l'agriculture a affiché son plus fort taux de croissance de ces deux dernières années, à 4,2% (contre 2,3% au premier trimestre 2017), tandis que l'industrie a vu sa valeur ajoutée augmenter de 4,1% (contre 3,5%), le BTPH de 4,7% (contre 3,5%) et les services marchands de 3,1% (contre 4%). Les services non-marchands ont, quant à eux, enregistré une croissance nulle.

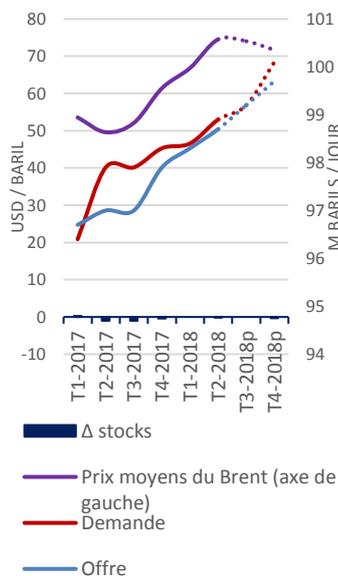
**Economie**

**Premières prévisions pour le marché pétrolier en 2019**

[Télécharger le dernier rapport mensuel de l'OPEP \(août 2018\)](#)

[Télécharger le dernier rapport mensuel de l'AIE \(août 2018\)](#)

Évolution récente du marché pétrolier



Source : AIE

L'OPEP et l'Agence Internationale de l'Énergie (AIE) ont publié, dans leurs rapports mensuels de juillet et août, leurs premières visions du marché pétrolier en 2019. De ces derniers, il ressort un pronostic plus pessimiste de l'AIE par rapport à l'OPEP sur les perspectives d'offre. L'AIE s'inquiète notamment que le marché soit plus « serré » à l'avenir en raison de pertes de production substantielles dans plusieurs pays (Venezuela, Iran, Libye), ce qui pourrait mener à ce que les capacités inutilisées dans le monde, qui constituent un coussin de sécurité, soient bientôt employées à leur maximum.

En 2019, l'OPEP table sur une hausse de la demande mondiale en léger ralentissement par rapport à celle anticipée pour 2018 (-0,3 points à +1,4% soit +1,43 M barils / jours) pour atteindre ~100,3 M barils / jours. Parmi les principaux risques pesant sur la demande, l'OPEP retient notamment la substitution des produits pétroliers par le gaz naturel et d'autres carburants alternatifs, la levée progressive des subventions à l'énergie dans les pays émergents, des retards possibles dans les projets pétrochimiques et la mise en place de programmes d'efficacité énergétique dans le secteur des transports. La demande adressée au pays de l'OPEP devrait, quant à elle, baisser de -0,6 M barils / jours à 32,9 M barils / jour, en raison d'un ralentissement de la consommation et d'une montée en puissance des pays producteurs rivaux. Cette situation permettrait à l'organisation de maintenir aisément le marché équilibré en cas d'accélération marquée de la demande globale. Quant à l'offre non-OPEP, elle devrait croître en 2019 à un rythme similaire à celui anticipé pour 2018 (+3,6% soit +2,13 M barils / jour) pour atteindre 61,8 M barils / jour, grâce notamment à la montée en puissance des nouveaux projets aux Etats-Unis, Brésil et Canada. Néanmoins, l'OPEP souligne que de nombreuses incertitudes pèseront sur l'offre, notamment celles liées aux prix du pétrole, aux problèmes techniques et aux retards des projets, à l'inflation des coûts ainsi qu'aux capacités des pipelines.

Quant à l'AIE, elle anticipe pour le moment en 2019 une progression de la demande mondiale en légère accélération par rapport à celle prévue pour 2018 (+1 point à +1,5% soit +1,46 M barils / jour) pour atteindre ~100,7 M barils/jour. Cette hausse serait tirée par une croissance économique mondiale solide (+3,9%) ainsi que par la finalisation de projets dans l'industrie pétrochimique. Néanmoins, cette prévision se heurterait à de nombreux risques, dont le premier est l'intensification des tensions commerciales entre les grandes puissances (Etats-Unis, UE, Canada, Chine), une part substantielle de la consommation pétrolière étant liée aux échanges internationaux (mazout destiné aux navires, carburants pour les poids lourds et les avions...). En ce qui concerne l'offre non-OPEC, l'AIE



estime que son expansion pourrait ralentir en 2019 par rapport à celle anticipée pour 2018 (-0,5 points à +3,0% soit + 1,8 M barils / jours) pour s'élever à 61,7 M barils / jour. Ceci serait le résultat de contraintes croissantes de capacités, des ralentissements dans le lancement de nouveaux projets et du déclin des champs matures, et ce malgré une production russe potentiellement accrue. **La production des pays de l'OPEP pourrait être appelée à se relancer, en raison de la baisse prolongée de la production au Venezuela et en Iran qui pourraient créer un déficit global d'offre.** D'après l'AIE, seuls certains pays du Moyen-Orient (Arabie Saoudite, EAU et Koweït) auraient les capacités à hausser immédiatement leur niveau de production en cas de besoin (pour un total de +1,1 M barils / jour à court-terme). Ainsi, les capacités inutilisées de production pourraient être temporairement « poussées à leurs limites ».

Dans ses dernières prévisions, l'AIE estime finalement que le marché devrait être « juste » équilibré en 2019 avec des prix qui devraient s'afficher en très légère baisse par rapport à 2018 (de ~71,8 à ~71,65 USD / baril en moyenne pour le pétrole Brent), tandis que toute perturbation dans l'approvisionnement pourrait se traduire par une hausse rapide des cours.

## Environnement des affaires

## L'Algérie se dote d'une loi de finances complémentaire pour 2018

Suite à sa publication au journal officiel, la loi de finances complémentaire 2018 est entrée en vigueur le 15 juillet 2018. Parmi les principales mesures, on notera :

[Télécharger la loi de finances de complémentaire](#)

- 1) **L'instauration d'un droit additionnel provisoire de sauvegarde (DAPS) sur l'importation de produits finis destinés à la consommation.** Cette taxe, dont le montant devrait s'élever entre 30% et 200% (en fonction de la couverture du marché par la production locale), devrait venir se substituer aux interdictions formelles d'importations actuellement en vigueur. En plus de favoriser la protection du marché intérieur, cette mesure permettra également de générer des recettes douanières supplémentaires. Des réunions entre les représentants des différentes filières et le ministère du Commerce ont eu lieu en juillet afin de déterminer une première liste des produits qui seront imposés. Selon une déclaration du ministre, cette liste devrait être prochainement finalisée pour une mise en application en septembre. Elle devrait être régulièrement révisée.
- 2) **Une hausse de la taxe sur l'activité de distribution en gros de recharges électroniques de crédits de communication.** Cette taxe passe de 0,5% à 1,5% des prélèvements de crédits de communication effectués chez les opérateurs de télécommunications exerçant cette activité en tant que distributeur. Outre la hausse des recettes fiscales, cette mesure a pour objet d'inciter les opérateurs à investir dans la distribution et à développer l'e-paiement.
- 3) **Un nouveau mode de fixation des taux d'intérêts bonifiés sur les crédits bancaires accordés par les établissements financiers pour le financement de projets d'investissement.** Sauf exceptions, ces derniers ne seront plus contenus dans la loi de finances mais fixés par voie réglementaire, permettant désormais aux pouvoirs publics de les ajuster en fonction des spécificités de chaque secteur et des priorités gouvernementales.
- 4) **Une hausse des autorisations de programme (montants maximums autorisés à être engagés pour l'exécution des projets durant les années à venir) d'un total de 500 Mds DZD soit 4,3 Mds USD (sans pour autant modifier la dotation budgétaire totale).** Ces affectations supplémentaires (+22% par rapport à la loi de finances 2018) sont destinées à la relance de projets d'investissement gelés, parmi lesquels le mégaprojet d'exploitation du phosphate des mines de Tébessa, la construction du nouveau port d'El Hamdania ou encore la modernisation du port d'Annaba. Elles devraient également permettre de dynamiser l'activité commerciale.



**Environnement des affaires**

**Entrée en vigueur de la nouvelle loi relative à la santé**

Loi n° 18-11 du 02 juillet 2018 relative à la santé : <https://www.joradp.dz/FTP/JO-FRANCAIS/2018/F2018046.pdf>

**La nouvelle loi relative à la santé a été publiée au journal officiel n° 46 du 29 juillet 2018** Ce nouveau texte abroge les dispositions de la Loi n° 85-05 du 16 février 1985 relative à la protection et à la promotion de la Santé. Cependant, les décrets d'application de cette dernière demeurent temporairement en vigueur.

**La nouvelle loi vise à concrétiser les droits et devoirs de la population en matière de santé**, en assurant la prévention, la protection, le maintien, le rétablissement et la promotion de la santé des personnes qui constituent un facteur essentiel du développement économique et social.

Le texte précise que le système national de santé repose sur, entre autres, **l'intersectorialité dans la mise en œuvre de la politique nationale de santé, la complémentarité entre les secteurs privé et public**, et l'organisation et la promotion de **la formation et de la recherche**.

En vertu de cette nouvelle loi, il est créé : 1) **un observatoire national de la santé** chargé de contribuer à l'élaboration des éléments de la politique nationale de santé, 2) **une agence nationale des produits pharmaceutiques** en charge de l'enregistrement, de l'homologation et du contrôle des produits pharmaceutiques et des dispositifs médicaux à usage de la médecine humaine, 3) **un comité économique intersectoriel des médicaments** ayant pour principale mission la fixation des prix des médicaments à l'enregistrement (dès leur arrivée dans l'établissement).

Enfin, concernant le volet pharmaceutique, il est réitéré **la responsabilité de l'Etat dans la disponibilité des produits pharmaceutiques, et des dispositifs médicaux**. Ces derniers doivent faire l'objet, avant leur mise sur le marché, d'une décision d'enregistrement ou d'homologation délivrée par l'Agence nationale des produits pharmaceutiques créée par la présente loi.

**Brèves économiques**

- Calculée en rythme annuel moyen, l'inflation s'est élevée à 4,8% au mois de juillet 2018 d'après l'ONS.
- D'après une annonce du ministre de l'Energie, l'Algérie a décidé d'augmenter sa production pétrolière de 26 000 barils / jour à partir du mois d'août 2018 afin de ramener sa production totale à 1,106 M barils / jours.
- D'après la Banque d'Algérie, les réserves de change (hors avoirs en or) auraient été ramenées de 108,49 Mds USD à la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2017 à 94,53 Mds USD à la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2018, soit une diminution de près de 13%.
- La Banque d'Algérie a indiqué qu'au 31 juin 2018, 3 585 Mds DZD (~ 30,46 Mds USD) avaient été émis dans le cadre du financement « non conventionnel ».
- Selon les douanes algériennes, le déficit de la balance commerciale a été ramené de 7 Mds USD sur les sept premiers mois 2017 à 3,3 Mds USD au sur la même période de 2018 (- 53,5%).
- Le taux de change a subi une dépréciation ces derniers mois, le dinar étant passé de 113,5 pour 1 USD en avril 2018 à 118 en août 2018.



**Indicateurs socio-économiques**

**Tableau de bord-indicateurs clés**

Population (au 1er janvier 2018)	42,2 millions d'habitants
PIB/habitant USD (2017)	4102 USD
PIB/habitant en PPA USD (2017)	15150 USD
IDH (2016)	0,745 (86 <sup>ème</sup> sur 191)
Classement Doing Business (2018)	166 <sup>ème</sup> sur 190
Taux de chômage (avril 2018)	11,1%
Taux d'inflation (rythme annuel en juillet 2018)	4,8 %
Taux de change EUR/DZD (mai 2018)	136,10
Prix du baril de pétrole brut (OPEP basket price – moyenne mensuelle août 2018)	72,3 USD
Réserves de change (au 31 mars 2018)	94,5 Mds USD

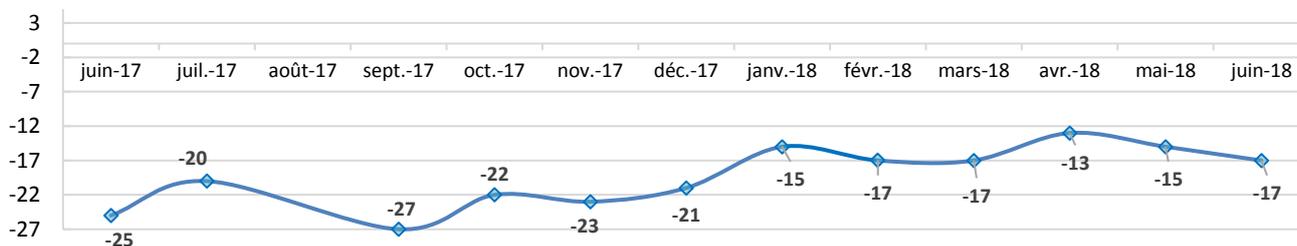
Sources : ONS, PNUD, Banque mondiale, Banque d'Algérie, OPEP, FMI

**Indicateurs macroéconomiques annuels**

		2015	2016	2017*	2018*	2019*
<b>PIB, croissance et inflation</b>	PIB (en Mds USD, à prix courants)	166	159	170	189	199
	Taux de croissance du PIB à prix constants (en %)	3,7	3,3	1,6	3,0	2,7
	PIB hors hydrocarbures (en Mds USD, à prix courants)	135	131	138	150	162
	Taux de croissance du PIB HH à prix constants (en %)	5,0	2,3	2,6	3,4	2,9
	Taux d'inflation (moyenne annuelle, en %)	4,8	6,4	5,6	7,4	7,6
	Taux d'investissement (en % du PIB)	52,8	53,9	50,3	51,7	46,8
<b>Comptes publics</b>	Taux d'épargne (en % du PIB)	36,3	37,2	37,4	42	36,6
	Solde budgétaire global (en % du PIB)	-15,7	-13,5	-8,8	-9,0	-4,8
	Solde budgétaire global hors hydrocarbures (en % du PIB HH)	-36,5	-27,7	-25,4	-26,4	-19,2
	Solde budgétaire hors Fonds de régulation des recettes (en % du PIB)	-36,1	-17,6	-8,8	-9,0	-4,8
	Dettes publiques (en % du PIB)	8,8	20,6	27,0	34,8	39,9
	Dettes extérieures brutes (en % du PIB)	1,8	2,4	2,4	2,1	1,9
<b>Comptes externes</b>	Fonds de régulation des recettes (en Mds DZD)	4408	2074	784	0	0
	Balance commerciale (en Mds USD)	-18,1	-20,4	-14,3	-9,4	-11,6
	Balance des services et des revenus (en Mds USD)	-12,0	-8,9	-10,7	-11,9	-11,8
	Transferts nets (en Mds USD)	2,8	2,8	3,0	3,1	3,2
	Flux nets d'IDE (en Mds USD)	-0,7	1,6	1,2	1,5	1,6
	Balance courante (en Mds USD)	-27,3	-26,5	-21,9	-18,3	-20,2
<b>Monnaie</b>	Balance des paiements (en Mds USD)	-27,5	-26,3	-21,8	-17,0	-18,9
	Avoirs extérieurs nets (en Mds DZD)	15222	12443	11058	9438	7413
	Avoirs intérieurs nets (en Mds DZD)	-1517	1374	3900	7226	10078
	Crédits à l'économie (en Mds DZD)	6648	9510	12606	15852	17792
	Monnaie et quasi monnaie M2 (en Mds DZD)	13705	13816	14958	16664	17491

Source : FMI, Banque d'Algérie \*estimation \*prévisions

**Baromètre du Forum des Chefs d'Entreprises : indice de confiance des chefs d'entreprises**



Les chefs d'entreprises membres du FCE sont interrogés sur leurs perspectives de production, leur volume de commandes et le niveau actuel de leurs stocks. Les valeurs du baromètre correspondent à la moyenne du solde de leur opinion (positive ou négative) sur chacun de ces items.

**Copyright**

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique d'Alger (adresser les demandes à [alger@dgtrésor.gov.dz](mailto:alger@dgtrésor.gov.dz)).

Auteur : Service Économique Régional d'Alger

Adresse : 25 chemin Abdelkader Gadouche 16035 Hydra

**Clause de non-responsabilité**

Le Service Économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Rédigé par : Darine Chenine, Laurent Boulan, Guillaume Dufour

Revu par : Denis Le Fers